

LGBTIQ+ plus exposé-es aux violences

Genève ► Un rapport du Bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences (BPEV) dresse un constat préoccupant: dans le canton de Genève, les personnes LGBTIQ+ sont nettement plus exposées aux violences sexistes, sexuelles et LGBTIQ+phobes que le reste de la population. Environ 90% en ont notamment été victimes dans l'espace public.

Ce rapport spécifique est issu de l'enquête Iceberg sur les violences sexistes, sexuelles, LGBTIQ+phobes et domestiques dans le canton, publié en juin 2025. Basé sur un échantillon de 463 personnes, il fournit une analyse plus détaillée des violences commises à l'encontre des personnes LGBTIQ+, a rapporté le canton hier dans un communiqué.

Les résultats montrent une surexposition dans tous les contextes de vie: espace public, travail, formation, sphère privée et espaces numériques. Dans l'espace public, jusqu'à 93% des femmes lesbiennes et bisexuelles et

près de 89% des personnes trans et non binaires déclarent avoir subi des violences.

Sur le lieu de travail, ces violences concernent 68,9% des personnes trans et non binaires, 62,1% des femmes lesbiennes et bisexuelles et 44,3% des hommes gays et bisexuels.

Dans la sphère privée, 83,3% des personnes trans et non binaires, 73,4% des femmes lesbiennes et bisexuelles et 56,3% des hommes gays et bisexuels se disent également touchés. Plus d'une personne sur deux rapporte également des situations de harcèlement obsessionnel (stalking).

Ces chiffres confirment l'existence d'un phénomène systémique qui traverse toutes les tranches d'âge et tous les contextes sociaux, souligne le communiqué.

Selon le rapport, ces violences ont des conséquences lourdes et durables sur la santé, les parcours professionnels et l'accès à la vie sociale. Malgré cela, plus de 60% des victimes ne sol-

licitent aucune aide formelle, révélant un manque de confiance ou de visibilité des dispositifs existants.

Le document souligne également la persistance de préjugés: 29,6% des hommes hétérosexuels jugent normal qu'un parent ressente de la déception ou de la colère si son enfant est LGBTIQ+.

Ces constats interviennent malgré des avancées légales récentes, comme l'introduction du mariage pour toutes et tous en 2022 et l'adoption, à Genève, d'une loi contre les discriminations liées au sexe et au genre en 2023.

Face à cette situation, les autorités genevoises entendent renforcer leurs actions, notamment en matière de prévention, de prise en charge des victimes et de lutte contre le non-recours aux dispositifs d'aide. L'enquête Iceberg sera reconduite régulièrement afin de suivre l'évolution du phénomène.

ATS

NEUCHÂTEL

INTERDICTION DES LÂCHERS DE BALLONS

Le lâcher de ballons et de lanternes célestes sera interdit dans le canton de Neuchâtel, une première en Suisse. Les députés ont accepté hier par 55 oui, 36 non et 9 abstentions un projet de loi en ce sens, émanant du groupe VertPOP. «Cette interdiction peut paraître futile mais le lâcher de ballons dans l'atmosphère équivaut à la dispersion de déchets plastiques dans l'environnement, soit à du littering. Cette pollution a aussi des conséquences néfastes pour les animaux sauvages et domestiques», a déclaré Cloé Dutoit (Vert-es), première signataire du projet de loi. Du côté des lanternes célestes, «elles constituent un risque non négligeable d'incendie, particulièrement en été», a précisé la députée. ATS

Le service pénitentiaire inquiète les députés

Neuchâtel ► Dans la tourmente, le Service pénitentiaire neuchâtelois (SPNE) voit sa cheffe quitter ses fonctions. La conseillère d'Etat Céline Vara a répondu hier devant le Grand Conseil que les mesures organisationnelles prises ont permis de stabiliser la situation. Les député-es sont inquiets notamment des conditions de travail du personnel.

La conseillère d'Etat a défendu «l'intense labeur» de la cheffe de service, qui a décidé de passer la main. Le SPNE, qui fait l'objet d'une réforme, se trouve dans une situation compliquée, après avoir dû faire face à une succession de départs et de burn-out. Une sous-commission de gestion du Grand Conseil neuchâtelois mène actuellement une enquête.

«Des mesures organisationnelles ont été prises depuis l'été dernier et ma prise de fonction avec un suivi régulier. Neuf EPT (équivalent plein temps) supplémentaires ont été octroyés en urgence», a déclaré Céline Vara, chargée de la justice, en réponse à une interpellation du groupe UDC et à des questions d'une députée socialiste et du groupe PLR.

Plusieurs cadres de la police neuchâteloise, du service juridique ou des ressources humaines de l'Etat sont venus en soutien du service. ATS

Les fronts se durcissent à nouveau dans le Jura avant la phase de stimulation hydraulique du projet de géothermie profonde mené à Glovelier. Le canton doit encore l'avaliser

Géothermie à plusieurs inconnues

ALAIN MEYER

Jura ► Le bras de fer entre les opposant-es au site de géothermie profonde de Haute-Sorne, sur la commune de Glovelier, et les autorités jurassiennes ne faiblit pas alors que la phase 2 du projet – dite de stimulation hydraulique – doit démarrer cette année. Instauré par le canton pour s'appuyer sur une caution scientifique, un Groupe d'experts indépendants (GEI) analyse les rapports qui lui ont été remis par l'exploitant Geo-Energie Jura, filiale de Geo-Energie Suisse, après la phase exploratoire qui a pris fin l'an passé. Mais celle-ci ne sera formellement clôturée qu'à l'issue de cette expertise. Selon nos informations, plusieurs de ces rapports pourraient faire l'objet de demandes de correction ou de compléments.

L'eau au centre

«L'Etat ne se prononcera qu'une fois les recommandations du GEI formulées. C'est à partir de là que la suite qui sera donnée au projet sera précisée», indique au *Courrier* Thibaut Henry, porte-parole du canton. A ce stade, aucun calendrier n'a été fixé. Quant à la décision finale d'autoriser la phase d'exploitation du site, celle-ci n'interviendra qu'au terme de la phase 2 si elle a lieu et arrive à terme.

Prévu pour fournir à l'horizon 2030 de l'électricité à environ 6000 ménages, ce chantier bute encore sur des inconnues liées aux caractéristiques du sous-sol profond. «Dans le cas où les conditions de poursuite ne seraient pas réunies et le projet abandonné, un concept de revalorisation du site pourrait être étudié en lien avec la valorisation de la chaleur», esquisse le porte-parole en guise de plan B. Il rappelle que les autorités peuvent «stopper ce projet à tout moment si les critères ne sont plus respectés».



Les opposant-es ne désarment pas alors que la suite du projet dépend désormais des résultats de la première phase exploratoire. ALAIN MEYER

Une perspective vue d'un bon œil par des opposant-es qui s'inquiètent pour les ressources en eau que requiert le projet et la protection de celle-ci. «Dans le Jura, l'eau potable dépend quasi exclusivement du sous-sol. Injecter de très grands volumes d'eau sous pression dans un milieu karstique, fissuré et imprévisible, pose un problème majeur», relève Jack Aubry, président du collectif Citoyens responsables Jura (CRJ).

Autre interrogation pour cet adversaire du projet: la neutralité des expert-es du GEI. Selon lui, leurs explications serviraient de caution non au canton, mais à Geo-Energie Suisse. «Nous ne contestons pas leurs compétences scientifiques, mais estimons que leur indépendance mérite un examen sérieux», explique Jack Aubry,

notamment sur leurs liens avec la filière géothermique. «L'évaluation du caractère induit ou naturel d'un séisme est réalisée de façon impartiale et scientifiquement indépendante par les spécialistes du Service sismologique suisse», garantit le canton. En mars, il a voulu rassurer en répondant aux questions du CRJ. Des réponses «contestables, partielles, orientées», selon le CRJ.

Dialogue difficile

C'est dans ce climat pesant qu'a lieu ce mercredi soir à Bassecour une nouvelle séance publique menée par le Groupe de suivi et d'information du projet, organisme présidé par l'ancien professeur de droit constitutionnel de l'université de Neuchâtel Pascal Mahon. Au menu: l'avancement des tra-

voux, les critères d'acceptabilité de ce projet-pilote, le sous-sol et les risques sismiques. C'est grâce aux bons offices de cette plateforme créée en 2022 pour apaiser les esprits que gouvernement et CRJ échangent encore. En mars, le canton a réitéré au collectif qu'une place lui était toujours réservée en tant que membre permanent du groupe.

Prenant acte de l'invitation, Jack Aubry reste méfiant. «Nous avons le sentiment d'être placés dans un dispositif destiné à donner une apparence de dialogue, alors que les choix de fond sont déjà verrouillés. Y siéger n'a de sens que si les remarques critiques peuvent réellement influencer.» Il reproche à cet organisme de ne pas offrir de véritable contre-pouvoir scientifique, ni la garantie que les

alertes majeures soient prises en compte à hauteur des enjeux. Il déplore en outre que le canton communique de façon «principalement rassurante», mettant en relief le pilotage et la surveillance du projet, «plus que les limites réelles de la maîtrise du sous-sol profond».

Evoquant «trois grandes zones de failles» autour du site de Glovelier, à Vicques, La Caquerelle et Develier, le CRJ l'accuse aussi de minimiser les risques. «C'est un secteur que nous qualifions de tectoniquement complexe marqué par une sismicité naturelle régulière», résume Jack Aubry, lequel se demande «s'il est raisonnable de poursuivre» en vertu du principe de précaution.

Risque résiduel

«Le risque d'une sismicité induite destructrice peut être écarté en l'absence de faille plurikilométrique dans la zone d'incidence des injections d'eau», avait déjà argumenté en décembre le canton dans son rapport d'activité. Selon lui, le risque sismique ne serait ici si ce n'est quasi nul, résiduel. Rien à voir avec l'expérience avortée de *fracking* survenue il y a une vingtaine d'années à Bâle où la terre avait tremblé, précipitant la fin des travaux, poursuit le rapport.

La méthode de stimulation hydraulique multi-étapes appliquée dans le Jura offrirait «une action progressive et ciblée», certifie le canton. Et un réservoir dans les roches dures et profondes doit pallier aux séismes. La nature n'aurait pas pâti non plus jusqu'à présent des aléas de ce chantier. «Malgré les nuisances (bruit, lumière, transport des camions), l'Office cantonal de l'environnement n'a pas eu connaissance de dommages aux milieux naturels», observe Thibaut Henry. Le Jura continue d'opter pour «une approche volontairement prudente», dit-il, limitant au maximum les risques d'imprévus. I



«Les choix de fond sont déjà verrouillés»

Jack Aubry